

**Facteur agressé par la police
municipale à Lyon**

**UNE INJUSTICE VIS-À-VIS D'UN SEUL
EST UNE INJUSTICE CONTRE TOU·TE·S!**

Agressé, accusé, et menacé d'être réprimé

Quand Christophe gare son véhicule postal pour relever une boîte aux lettres le 21 juin dernier, il est à des années-lumière de penser qu'il comparaitra devant le tribunal ce 15 novembre... Les policiers municipaux qui l'ont agressé ont déposé plainte pour coups! Alors même qu'une vidéo démontre que ce postier est victime de violences!

Si stationner sur un terre-plein devient un motif d'interpellation musclée, nos collègues du courrier et du colis peuvent s'inquiéter... Et se mobiliser, car cette histoire vraie et aberrante exige le soutien de chacun·e! C'est en effet La Poste qui impose, par les rythmes intenable des tournées, de se garer n'importe où (et où l'on peut) pour aller plus vite.

A Lyon, l'ambiance est lourde autour des deux procédures, disciplinaire et judiciaire, résultant de cette affaire.

Un peu le coup du « tu es victime mais c'est toi que l'on accuse... ». La Poste a finalement reporté le conseil de discipline du 16 octobre dernier. Cependant, elle l'a fait confortée à la ténacité de *Sud* PTT,

derrière Christophe depuis le 21 Juin... La tenue de l'instance en correctionnelle un mois plus tard a également dû peser dans cette décision de report.

Mais il ne s'agit bien que d'un simple report ! C'est pour cela que manifester sa solidarité à toutes les strates de La Poste reste primordial. Cela aurait évidemment dû commencer par La Poste elle-même... qui laisse faire voire collabore !

L'affaire de tout·e·s les postier·e·s

L'impunité policière et son corollaire postal sont intolérables, encore plus à l'heure des discours de propagande postale mettant la déontologie et l'exemplarité au centre de la politique maison (!)... Mais où sont la morale et la justice ? Où sont l'aide de La Poste et son obligation de protéger Christophe dans le cadre de l'exercice de ses fonctions ?

Si la boîte a clairement lâché notre camarade, notre soutien doit se poursuivre dès la prochaine comparution de Christophe !

Face aux manigances et à l'arbitraire, opposons l'unité solidaire des postier·e·s !

La fédération *Sud* PTT et le syndicat *Sud* Poste Rhône-Ain appellent les postier·e·s et plus largement tou·te·s celles et ceux qui défendent la liberté et sont allergiques à l'arbitraire à se rassembler

**jeudi 15 novembre à 13 heures, devant le tribunal
67 Rue Servient, 69003 Lyon (Métro Guichard, ligne B)**

**Un préavis national de grève
est déposé le même jour à La Poste**

Toutes et tous avec Christophe !

Sud
Solidaires

Fédération des activités postales et de télécommunications

25/27 rue des envierges 75020 Paris

tel 01 44 62 12 00 — fax 01 44 62 12 34

sudptt@sudptt.fr — www.sudppt.org

Union
syndicale
Solidaires